

Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que la société Afrique Levage a déposé auprès du CDVM, en date du 11 septembre 2014, un projet d'offre publique de retrait visant les titres MEDIACO MAROC.

En conséquence de ce dépôt, le CDVM a demandé à la Bourse de Casablanca de procéder à la suspension de la cotation des titres MEDIACO MAROC à partir du 12 septembre 2014.

Ce projet d'offre publique de retrait porte sur les titres MEDIACO MAROC non détenus par Afrique Levage. A l'issue de cette offre, MEDIACO MAROC a l'intention de demander sa radiation de la Bourse de Casablanca.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, le CDVM dispose de 10 jours ouvrables pour examiner la recevabilité de ce projet.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions seront publiées dans un avis de recevabilité.

La publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

DO/EM/015/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières